

Membres en exercice	11
Présents	6
Représentés	2
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL
Haute-Vienne
Séance du Conseil Municipal
du 14 avril 2025
Délibération n° 24/2025
portant sur l'affectation du résultat
budget assainissement

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 14 avril 2025 à 10 heures selon convocation en date du 7 avril 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Maire, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Dominique BERTRAND ; Rachel HAAG ; Pierre HACHIN ; Edith LEGER ; Marie LINET ; Jérôme SUET

Absents excusés : Renée PIRONNET (pouvoir donné à Dominique BERTRAND) ; Carole RELLAND ; Sylvain CASSORE (pouvoir donné à Jérôme SUET) ; Léa BLANC

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 du budget assainissement, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant :

- le résultat d'exploitation cumulé au 31/12/2024 de 129 138.12 €
- le résultat d'investissement au 31/12/2024 de 54 309.39 €

la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reprendre les résultats de la façon suivante :

129 138.12 euros repris en exploitation (002)

54 309.39 euros repris en investissement (001)

Fait à MARVAL, le 15 avril 2025

Marie LINET,
Secrétaire de séance

Pierre HACHIN,
Maire

